

## **Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté – Bilan d’activité 2020 : Une année de mobilisation exceptionnelle en soutien aux entreprises touchées par la crise**

Le 15 mars 2021 – Marc Auloge, Directeur régional, présente le bilan d’activité 2020 de Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté et revient sur le soutien de Bpifrance aux entreprises de la région dans le contexte exceptionnel de la crise et sur la mise en œuvre du Plan de relance.

### **FAITS MARQUANTS EN 2020 :**

- **Bpifrance, opérateur des Prêts Garantis par l’Etat (PGE) et gestionnaire de 630 000 nouvelles lignes de garantie dont 23 499 pour les entreprises de la région**
- **Le Plan de Relance opéré par Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté**  
Bpifrance gère pour le compte de l’Etat les appels à projets visant à soutenir l’investissement industriel dans des entreprises de secteurs stratégiques (aéronautique, automobile), et les investissements visant à sécuriser des approvisionnements critiques et à accompagner des projets d’investissement industriel dans les territoires. **En 2020, plus de 70 entreprises ont d’ores et déjà bénéficié de ces dispositifs pour un montant de 44 M€.**
- **Plan Tourisme : 840 M€ de financement injectés dans 3 300 entreprises du Tourisme sur l’ensemble du territoire et une action en fonds propres renforcée**  
Toutes les gammes de produits de Bpifrance en termes de financement, de garantie et de fonds propres ont été mobilisées dont notamment **10 M€ de Prêts Tourisme pour 38 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté en 2020 grâce à la garantie de la Banque des Territoires**. En fonds propres, Bpifrance a porté son plan d’investissement national pour le secteur à 470 M€, avec la création du fonds France Investissement Tourisme 2 et le lancement fin décembre du Fonds Aide Soutien Tourisme (FAST), dédié aux petites structures.
- **Plan Climat avec la Banque des Territoires : 40 Md€ mobilisés sur 2020-2024**  
Dans le cadre de ce Plan, annoncé en septembre dans la lignée du Plan de Relance, Bpifrance entend proposer à l’ensemble de ses clients les moyens d’amorcer et d’accélérer leur transition, en amplifiant le déploiement de produits dédiés autour de trois thématiques majeures : le financement de la mise en transition des entreprises, le soutien à l’émergence et à la croissance des *Greentech* et l’amplification des financements et investissements à destination de la filière ENR. 5 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont intégré la Communauté des Eclaireurs du Coq Vert.



- **Création du FCPR Bpifrance Entreprises 1**

Bpifrance a lancé un produit inédit de capital investissement pour le grand-public en ouvrant aux particuliers une partie de son portefeuille via 145 fonds partenaires. A travers le fonds Bpifrance Entreprises 1, les investisseurs non-professionnels ont désormais la possibilité d'investir en une seule fois dans 1 500 entreprises majoritairement non-cotées, issues de toutes les régions françaises positionnées sur des secteurs d'activité diversifiés, offrant ainsi une approche équilibrée en matière de risques. Accessible à partir d'un montant de 5 000 euros, le fonds Bpifrance Entreprises 1 est notamment disponible en ligne ([fonds-bpifrance.123-im.com](https://fonds-bpifrance.123-im.com)) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

## **L'ACTIVITE 2020 DE BPIFRANCE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN SYNTHESE**

**En 2020, Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté a soutenu 2 409 entreprises à hauteur de 719 M€, permettant de mobiliser près de 1,8 Md€ de financements publics et privés.**

- **L'activité de Bpifrance Bourgogne Franche-Comté en Financement a été très intense avec 439 M€ injectés dans les entreprises (+ 82% vs. 2019).**
  - Dès le 16 mars, Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté a apporté une aide d'urgence aux entreprises en adaptant sa gamme de crédits à moyen et long-terme. 127 M€ de prêts de soutien à la trésorerie « spécial crise » ont été octroyés dès le mois de mars à 380 entreprises.
  - Avec 106 M€, le financement de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté affiche une forte croissance de +130%, qui s'explique par la mise en place de mesures spécifiques de soutien pour la French Tech, auquel s'ajoute le soutien aux filières industrielles du plan France Relance dont Bpifrance est opérateur pour l'Etat.
- **L'activité de fonds propres a permis la mobilisation de 43 M€, d'interventions directes au capital des entreprises et indirectes au service de l'écosystème Bourguignon et Francs-Comtois des fonds d'investissement.**
- **L'activité International a joué son rôle contracyclique**, avec une progression de l'activité en Garantie de cautions à 39 M€.
- **L'Accompagnement a été repensé en profondeur pour s'adapter aux besoins des dirigeants dans un contexte de crise**, en insistant sur le rebond et en s'appuyant sur le digital. En complément des Accélérateurs et des missions de conseil, l'accompagnement dit « ponctuel », via le e-learning et les autodiagnostic numériques s'est fortement développé.
- **Le Partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est massivement renforcé** au service des entreprises, permettant au total à 430 entreprises de mobiliser 52 M€ notamment avec la mise en place des Prêts Rebond.



## **L'ACTIVITE DE BPIFRANCE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN CHIFFRES**

### **GARANTIE**

L'activité de Garantie, hors PGE, est en recul avec 112 M€ d'euros d'accords en montant de prêts garantis (-19% vs. 2019). Néanmoins, plus de **1 450 entreprises** de la région ont bénéficié, au travers de leurs banques commerciales, de **260 M€ de prêts** garantis.

La baisse de l'activité de garantie est directement liée à la mise en place des Prêts directement Garantis par l'Etat (PGE) dès la première vague de la pandémie. Le PGE s'est en effet massivement substitué à l'activité classique de Garantie. La construction par Bpifrance d'une plateforme dédiée a permis de garantir **23 499 prêts en Bourgogne-Franche-Comté pour un total de 3,2 Md€ de prêts**

La phase de création demeure la principale finalité du recours à la garantie par les TPE, représentant, au niveau national, 49% de l'activité globale, en baisse de 25%, un recul moindre que les autres principales finalités (-29% pour la transmission et -38% pour le financement de l'investissement). Grâce à la garantie, Bpifrance facilite l'accès au crédit aux TPE en couvrant une partie du risque bancaire (de 40% à 60%) pour les inciter à financer les phases de vie les plus risquées d'une entreprise : création, reprise, innovation, international, développement, renforcement de la trésorerie. Avec la Région, cette garantie peut être portée jusqu'à 70 % du risque.

### **FINANCEMENT**

Afin de pallier les difficultés des entreprises dont l'activité a été bouleversée par la pandémie, Bpifrance a déployé, dès le mois de mars, des mesures d'urgence à destination des TPE, PME et ETI. Un numéro vert à l'intention des chefs d'entreprises a été mis en place le 11 mars, et le réseau commercial de Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté, épaulé par l'ensemble des autres métiers de l'entreprise, a pu par ce biais rappeler près de 2 700 dirigeants d'entreprise de la région.

**Un total 127 M€ de prêts de soutien à la trésorerie spécifiquement créés ont été injectés au bénéfice de près de 400 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté :**

- **60 M€ de Prêts Atout** en direction de 70 PME et ETI ;
- **31 M€ de Prêts Garantis par l'Etat** distribués directement par Bpifrance (hors Prêts Soutien Innovation) ;
- **24 M€ de Prêts Rebond**, déployés grâce à la Région Bourgogne Franche-Comté. Ce dispositif sans garantie et à taux zéro, financé par la Région, s'adresse aux TPE et aux PME jusqu'à 250 salariés.

Par ailleurs, Bpifrance a poursuivi son action pour financer **les besoins traditionnels des entreprises** sous forme de **Prêts Avec Garantie** et aux besoins immatériels sous forme de **Prêts Sans Garantie**. Deux secteurs stratégiques pour Bpifrance se sont distingués : le financement de la **Transition Energétique et Ecologique** et le financement du secteur du **Tourisme** avec le Prêt Tourisme qui a été accordé à 38 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté pour 10 M€, en partenariat avec la Banque des Territoires.

Enfin, l'action en Financement a été complétée par la couverture des **besoins traditionnels en financement court terme** via la mobilisation de créances, **à hauteur de 128 M€ en Bourgogne-Franche-Comté.**

**Au total, 509 interventions en financement, hors financement de l'innovation, ont permis de mobiliser 1,1 Md€ de financements au profit des entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté dont 333 M€ de concours de Bpifrance.**



## AIDES ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION

En 2020, l'activité du financement de l'innovation a crû significativement en Bourgogne-Franche-Comté pour atteindre 106 M€ (+130% comparativement à l'année dernière), octroyés à 304 entreprises, représentant un total de 303 M€ de programmes financés. L'activité a été portée au 1<sup>er</sup> semestre par le Prêt Soutien Innovation, qui a représenté 20M€ octroyés à 38 entreprises et au 2<sup>e</sup> semestre, par une politique de soutien massif aux secteurs industriels du Plan de Relance (automobile, aéronautique, territoires d'industrie et résilience...) dont les dossiers d'appel à projet ont été instruit par les équipes de Bpifrance. Ainsi, 71 entreprises ont bénéficié d'un financement pour un total de 44 M€.

Cette activité de soutien à l'innovation, conjuguée aux efforts des acteurs privés et à l'exceptionnelle résilience des entrepreneurs, a permis à la French Tech de maintenir une trajectoire de croissance en 2020.

Bpifrance mobilise aussi les différents outils financiers « classiques », qu'il s'agisse d'aides, de prêts ou de fonds propres : Aide à l'Innovation (sous forme de subvention, avance remboursable, ou prêt à taux zéro), Prêt d'Amorçage pour préparer la levée de fonds, Prêt innovation pour lancer des produits et services innovants, investissement en fonds propres, en direct ou via les fonds partenaires. En 2020, les entreprises de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont pu également compter sur le dispositif PIA 3, développé avec la Région, l'Etat, qui leur permet de financer leurs projets lors de phases plus risquées.

## INTERNATIONAL

En 2020, l'activité internationale est en recul en Bourgogne-Franche-Comté, dans un contexte sanitaire et économique défavorable. Toutefois les outils contracycliques ont été fortement mobilisés.

Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté poursuit la démocratisation de l'Assurance-Crédit vers les PME et ETI mais accuse une baisse de 19 % en montant avec 26 M€. L'activité de Garantie des Cautions et des Préfinancements enregistre de son côté une forte progression en montant avec 46 M€ (+ 64% vs. 2019) illustrant le rôle contracyclique de cette activité.

**En Bourgogne-Franche-Comté, 109 entreprises de toutes tailles ont bénéficié de l'ensemble de la gamme des produits de l'Assurance Export.**

## INVESTISSEMENTS EN DIRECT ET VIA DES FONDS PARTENAIRES

En fonds propres, Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux (investissement en actions, en quasi-fonds propres ou obligations convertibles). Bpifrance investit également aux côtés d'acteurs publics et privés dans des fonds de capital investissement, gérés par des sociétés de gestions indépendantes qui à leur tour investissent dans des PME.

En 2020, Bpifrance a **investi ou réinvesti en direct** dans **6 entreprises** de la région. Bpifrance intervient en fonds propres dans **30 entreprises** de Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de **144 M€**.

**Bpifrance** est présent via des fonds partenaires dans **141 entreprises de la région**. **Bpifrance** a ainsi souscrit **51 M€ dans 6 fonds régionaux ou interrégionaux actifs en Bourgogne-Franche-Comté** dont un aux côtés de la Région, ayant permis de mobiliser un montant total de souscriptions publiques et privées de **275 M€**.

## ACCOMPAGNEMENT

En complément de ses interventions financières, Bpifrance a développé des actions d'accompagnement visant à renforcer la pérennité et favoriser le développement des entreprises notamment à l'international. Au fil d'une année



intense et difficile pour les entreprises, **Bpifrance a adapté son offre aux contraintes sanitaires** et continué à accompagner les dirigeants **en capitalisant sur le numérique, tout en conservant une dimension collective forte. L'Accompagnement s'est affirmé plus encore comme métier fondamental de Bpifrance**, et a été remodelé pour répondre aux besoins des entreprises à travers trois piliers : conseil, formation, mise en réseau.

En 2020 :

- **61 entreprises régionales en croissance (+36% vs. 2019)** ont participé durant l'année à un des programmes Accélérateurs, d'une durée totale de 24 mois : PE, PME, ETI, Filière et Accélérateur PME Bourgogne-Franche-Comté ;
- **161 missions de conseils** ont été réalisées auprès d'entreprises de la région (diagnostic stratégique 360°, innovation, Accélérateurs, fonds propres PME etc.) ;
- **836 entreprises de la région** ont suivi en e-learning et en présentiel les formations de **Bpifrance Université**.

**242 entrepreneurs** de la région sont membres de la communauté **Bpifrance Excellence**.

Pour amplifier les dispositifs financiers de la Relance, un module de conseil « 360 Rebond » a été mis en place. Pour le secteur du Tourisme, une offre spécifique a été mise en place, notamment un Accélérateur en partenariat avec la Banque des Territoires.

**Pour préparer les grandes transitions écologiques et industrielles, deux gammes nouvelles ont été structurées.** En partenariat avec l'ADEME, le « Diag Ecoflux », qui permet d'optimiser les coûts en réduisant les pertes en énergie, matières, déchets et eau, et de réaliser rapidement des économies durables. A ses côtés, des Accélérateurs ont été conçus sur la transition énergétique et écologique, la valorisation des déchets et la décarbonation. La seconde gamme cible la French Fab, avec des modules tels que « Performance industrielle », « Stratégie et mise en œuvre Industrie du Futur » ou encore « Intelligence artificielle » et « Cybersécurité », pour faciliter la réindustrialisation par l'intégration technologique.

## CREATION

**Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté** a mobilisé en 2020 **1,1 M€, aux côtés de ses partenaires régionaux**, pour accompagner et financer la création d'entreprises. **Le Prêt d'honneur Solidaire** déployé au 2<sup>nd</sup> semestre, avec un objectif de distribution conséquent de 50 M€ par an, donne aux réseaux d'accompagnement de véritables moyens financiers pour renforcer la création d'entreprise par des publics fragiles, avec le soutien du Fonds de Cohésion Sociale. **112 créateurs d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant de 686 000€.**

Bpifrance a par ailleurs continué à déployer son **programme de soutien à l'Entrepreneuriat Pour Tous** en direction des « Quartiers politique de la ville », avec le soutien de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. **5 évènements digitaux** ont été organisés en Bourgogne-Franche-Comté par les **5 chefs de projets CitésLab** dans le cadre de la **tournée Entrepreneuriat pour Tous**.

Enfin, par son soutien à 19 réseaux d'accompagnement régionaux à la création d'entreprises, et par le **site bpifrance-creation.fr**, Bpifrance s'est fortement mobilisé en contribuant à sensibiliser, informer, orienter, accompagner et financer les créateurs d'entreprise. Plus de 130 000 internautes de la région ont visité le site *bpifrance-creation.fr* en 2020.

## UN PARTENARIAT ACTIF AVEC LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Dans le contexte de crise, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance se sont massivement mobilisées au service des entreprises. Les dispositifs partenariaux mis en place avec la région ont permis au total à plus de **430 entreprises de mobiliser 52 M€ en financement, en garantie, en innovation et en accompagnement.**



Ces mesures de soutien ont notamment pris appui sur la garantie régionale des prêts bancaires, dont la quotité maximale a été portée à 80%, et, surtout, sur le **Prêt Rebond Bourgogne-Franche-Comté** mis en place pour les TPE & PME sur la base d'une dotation régionale exceptionnelle de **20 M€** provenant des ressources propres de la Région Bourgogne Franche-Comté (13 M€) et **des fonds structurels européens (FEDER) à 15 M€**, dont les Régions ont la gestion. Ce prêt participatif à taux zéro, sans garantie, allant de 10 000€ à 200 000€ a bénéficié à **220 entreprises régionales pour un montant de 24 M€ en 2020**.

#### Contact presse

**Sophie Santandrea**

Tél. : 01 45 65 51 62

[sophie.santandrea@bpifrance.fr](mailto:sophie.santandrea@bpifrance.fr)

#### A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse